
Adresse de la société populaire de Rambouillet, qui applaudit au décret qui rend la liberté aux noirs et demande la continuation de la guerre contre les tyrans, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Rambouillet, qui applaudit au décret qui rend la liberté aux noirs et demande la continuation de la guerre contre les tyrans, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 697-698;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31561_t1_0697_0000_3

Fichier pdf généré le 23/01/2023

de la fourberie des prêtres sont envoyés au district pour faire amende honorable et de la passer au creuset national et réparer s'il est possible les maux qu'ils ont faits à l'humanité (1). Puisse le sol de la République devenir mortel pour tous les tyrans, fanatiques ou ambitieux qui voudroient attenter aux droits de l'homme, et pour tout esclave qui ne pourroit s'élever à la dignité de son être (2).

Tels sont les vœux des sans culottes composant le comité de surveillance de la commune de Souillac, le 17 ventôse l'an II de la République une et indivisible. »

B. MARTINE (*secrét.*), SUNADRE (*présid.*), DELPECH (*secrét.*), DÉLÉR (*secrét.*), GIGNET, MICHAUDEL fils, CACHEMINET, CASTANET (*off. de santé*), L. DUFOUR (3).

Il annonce que l'argenterie des églises de la commune a été envoyée au district; il félicite la Convention sur le décret en faveur des nègres, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin.

38

La société populaire et républicaine de Rambouillet applaudit au décret qui rend la liberté aux noirs; elle prie la Convention de n'accorder aucune paix, aucune trêve aux tyrans coalisés contre la République, et l'invite à tenir ferme les rênes du gouvernement.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Rambouillet, s.d.] (5)

« Législateurs,

Ce ne sont pas seulement les Sociétés populaires ou les autorités constituées, ce n'est pas une classe particulière d'hommes mais c'est individuellement tout homme qui sait penser et sentir, tout homme qui connoissant la dignité de son être, se fait gloire d'aimer ses semblables, qui fera retentir l'enceinte de l'auguste Convention nationale de France, de la reconnaissance universelle qui lui est due pour le décret à jamais mémorable qui rend la liberté aux noirs et aux autres hommes de couleur.

Tel a été, Citoyens représentants, le sentiment unanime exprimé par les membres de la Société populaire des amis de la Raison, de Rambouillet, après avoir entendu la lecture du décret solennel qui a enfin prononcé l'affranchissement de ces hommes depuis si longtemps victimes d'une législation cruelle et de la plus barbare cupidité.

Mais pour faire sentir toute l'horreur que devoit inspirer le régime sous lequel vivoient encore ces hommes de couleur dans les possessions françaises, et toute l'étendue du bienfait de la Convention nationale, la Société de Rambouillet pénétrée d'ailleurs de cette importante vérité que c'est surtout par l'instruction que le règne de la raison doit s'affermir, avoit désiré que la

lecture du décret fut précédée des détails nécessaires sur la traite des nègres et sur les maux affreux que des maîtres inhumainement avarés leur faisoient souffrir.

Car tous les Français ne savoient pas que dans une partie du monde connu, séparée de l'Europe par des mers, il existoit un peuple qui trafiquoit de sa population avec les gouvernements européens, que des hommes achetoient d'autres hommes.

Tous les Français ne savoient pas que ces hommes vendus, achetés et revendus, comme un vil bétail étoient destinés à servir l'avarice, la cupidité, l'indolence et toutes les passions de maîtres qui n'étoient que leurs tyrans et leurs oppresseurs.

Tous ne connoissoient pas les horreurs de ce commerce infâme qui tantôt par l'effet d'un usage atroce, tantôt par des moyens violens, arrachoit de leur patrie des milliers d'hommes et les transportoit dans une terre qui leur étoit inconnue non pour les rendre meilleurs ou plus heureux, mais pour les priver à jamais de tous leurs droits naturels, pour les asservir, pour les enchaîner, pour les livrer à des tourmens pires que la mort même et leur faire ainsi traîner des jours malheureux dans l'opprobre et le désespoir.

Des hommes libres n'ont pu entendre ces détails sans frémir, une voix générale a voté les remerciements que la Société vous adresse pour l'abolition de l'esclavage des noirs et hommes de couleur, pour ce grand acte d'humanité que la raison et la philosophie sollicitoient depuis tant d'années et qui étoit la conséquence naturelle des principes immuables qui dirigent vos importants travaux.

Mais en même temps que vous portez les derniers coups à tous les tyrans qui sous tant de formes diverses souilloient la terre des Français, n'oubliez pas, Citoyens représentants, la guerre à mort que nous avons déclarée aux despotes oppresseurs coalisés contre nous.

La Société de Rambouillet pleine de confiance dans les sentimens qui vous guident, vient unir son vœu à celui déjà prononcé par tous les ennemis de la tyrannie.

Qu'aucune paix, qu'aucune trêve ne soient accordées aux vils humains qui osent se jouer de la Liberté et des droits de tous les peuples !

Brisons les fers des hommes esclaves et opprimés dans quelques lieux et sous quelques noms qu'ils existent, éclairons les peuples par tous les moyens sur la pureté de nos intentions, que des manœuvres perfides dénaturent, qu'ils sachent que nous ne sommes armés que pour le bonheur de l'humanité et qu'ils connoissent enfin le but d'une révolution dont ils doivent partager les bienfaits, alors ils s'uniront à nous, nous les presserons dans nos bras comme nos frères et d'une même main tous les trônes seront renversés.

Périssent tous les tyrans et leurs suppôts ! C'est contre eux seuls que doit tourner la rage commune, leurs forfaits l'ont excitée; les peuples entiers dont ils ont fait les malheurs pendant des siècles ont-ils autre chose à faire qu'à se venger ?

Espérons que tous les peuples auront la même constance et seront animés du même zèle dont les Français ont donné le glorieux exemple, que le même respect pour l'humanité, passera

(1) (3) C 295, pl. 996, p. 54.

(2) P.V., XXXIII, 456.

(4) P.V., XXXIII, 456, 57.

(5) C 295, pl. 996, p. 15.

dans leurs âmes et que l'anéantissement des tyrans sera enfin le fruit de toutes les volontés.

DUFOUR (*présid.*), LEMOMILLY (*v.-présid.*),
SAUSSAIS (*v.-présid.*), SERRACIN (*secrét.*),
CUGNOZ (*secrét.*), LEFEVRE (*secrét.*).

39

La société populaire, républicaine et montagnarde d'Épernay, ne veut de paix que celle qui sera signée sur le cercueil des tyrans; elle invite la Convention à rester à son poste, et la remercie du décret qu'elle a rendu en faveur des noirs.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Épernay, s.d.] (2).

« Citoyens législateurs,

Les sans culottes d'Épernay seraient fâchés d'être les derniers à vous féliciter sur la loi du 14 frimaire. Le système révolutionnaire qu'elle établit rendra au corps politique l'action et l'énergie que la malveillance s'attache à lui ôter; vous avez encore une fois bien mérité de la Patrie, mais vous avez bien mérité du genre humain en brisant les fers des gens de couleur; depuis longtemps l'humanité sollicitait ce grand acte de justice nationale; sur un sol libre, il ne doit exister que des hommes libres et quelle que soit la couleur que le climat leur imprime; tous les hommes sont égaux. C'est cette grande vérité que vous avez proclamé solennellement à la face des Nations. Mais la France que vous gouvernez avec tant de sagesse est appelée à de plus hautes destinées. Encore quelques efforts et l'esclavage disparaîtra de la surface de l'Europe; encore quelques instans et les peuples seront délivrés du joug odieux des tyrans, c'est à la France qu'ils seront redevables de ce bienfait.

Les tyrans ont parlé de paix et dans quels tems? Dans un moment où ils sont aux abois, où les armes de la République sont partout triomphantes. D'ailleurs fait-on la paix avec la peste et la famine, non... On détruit ces fléaux par les moyens les plus prompts. Eh bien les tyrans sont des fléaux plus terribles encore qu'il faut se hâter d'anéantir par tous les moyens possibles. Les habitans de l'Afrique font-ils la paix avec les tigres qui tous les jours cherchent à les dévorer; et bien les tigres couronnés sont des animaux plus féroces encore, ainsi point de paix avec les tyrans. La paix que les sans-culottes leur doivent est celle des tombeaux, ils sauront bien la leur procurer et bientôt, il ne restera des tyrans qu'un souvenir toujours fâcheux et longtemps prolongé dans l'avenir par les crimes dont ils sont souillés, alors nous traiterons avec les peuples qu'ils oppriment et cette paix-là signée sur le cercueil des tyrans sera durable, elle sera éternelle, parce qu'elle ne sera qu'un véritable traité de famille. S. et F. »

DUJARDIN (*présid.*), MAISEUX (*secrét.*).

(1) P.V., XXXIII, 457.

(2) C. 295, pl. 996, p. 1.

40

La société populaire de Cusset félicite la Convention sur le décret qui abolit l'esclavage des nègres. La liberté que vous avez, dit elle, rendue aux colonies, va devenir une étincelle qui embrâsera tous les peuples; l'exemple de la nation française, qui fait allier ses droits avec l'humanité, sera l'écueil des trônes de tous les tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cusset, 8 pluvi. II] (2)

« Aux représentants du peuple français,

La servitude la plus honteuse déshonorait encore le règne de la liberté. L'homme était trafiqué comme une vile marchandise et passait sous le joug des maîtres barbares qui l'assimilait à la brute. Mais aujourd'hui tous les abus de la tyrannie sont détruits. Vous avez par la mort du tyran et la création de la République, consacré le triomphe de la liberté. C'était à vous qu'il appartenait également de consacrer celui de l'humanité. Qu'il était beau, qu'il était digne des législateurs de la France ce mouvement de sensibilité qui entraîna l'affranchissement des nègres. Comme nous l'avons partagé bien vivement; de quelle joie ne doivent pas être agités les cœurs des hommes vraiment libres lorsque des frères leur sont rendus! Elle est d'autant mieux sentie cette joie que l'égalité recouvre des hommes nés pour elle, de vrais sans-culottes. Immortels Législateurs la liberté que vous avez rendue aux colonies va devenir une étincelle qui bientôt embrâsera tous les peuples. L'exemple de la nation française qui sait allier avec ses droits la cause de l'humanité sera l'écueil des trônes de tous les tyrans. S. et F. »

JUGE, FOURNIER, PISSIER.

41

La société populaire de Castres, écrit que le rapport du comité de salut public, sur la nécessité de la guerre, a jeté l'effroi dans l'armée des conspirateurs, et ranimé l'énergie des patriotes. « La guerre! la guerre! ce cri tyrannique retentit, dit-elle, dans toute la République; c'est à coups de canon et par l'action des baïonnettes que les hommes libres doivent traiter avec les brigands couronnés: quand ils seront détruits, alors nous signerons avec tous les peuples la paix du monde sur les débris fumans des trônes » (3).

[Castres, s.d.] (4)

« Législateurs,

Le rapport du Comité de Salut public sur la nécessité de la guerre a porté l'effroi dans l'âme des conspirateurs et ranimé l'énergie des républicains.

(1) P.V., XXXIII, 457.

(2) C. 295, pl. 996, p. 61.

(3) P.V., XXXIII, 457.

(4) (3) C. 295, pl. 996, p. 62.